



COMPTE RENDU SUCCINCT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 30 septembre 2021 à 18h00

L'an **deux-mille-vingt et un** et le **30 septembre** à **18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SOLÉ, Maire.

Étaient présents :

Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Guy VINOT, Marie-Clémentine HERRE, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Annabel BASIL, Gérard PETYT, Didier BURGKAM, Evelyne CANOVAS, Stéphan BOADA, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Jean-Louis FLEURISSON, Aurore VALENZUELA, Alexandre ORTIZ--BODIOU, Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ.

Avaient donné procuration :

Guillaume BLAVETTE à Olivier CAPELL, Cédric CASTELLAR à Marie-Clémentine HERRE.

Était absent : /

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à l'unanimité des membres présents et représentés, à la nomination d'Alexandre ORTIZ--BODIOU, secrétaire de séance.

N° 1 - Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 16 juin 2021

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 16 juin 2021.

N° 2 - Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 21 juillet 2021

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 21 juillet 2021.

N° 3 - EPIC Office de Tourisme – Modification de l'article 2 des statuts, portant sur le remplacement des membres démissionnaires

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le retrait du point de l'ordre du jour.

N° 4 - EPIC Office de Tourisme - Élections de nouveaux représentants au sein du Comité de Direction à la suite de la démission de deux membres titulaires

Le Conseil municipal :

- **Élit** Monsieur Guy VINOT en qualité de 6^{ème} titulaire, en remplacement de Monsieur Bernard PECH, avec 27 voix ;

- **Élit** Madame Marie-Françoise SANCHEZ en qualité de 12^{ème} titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-François PESCADOR, avec 27 voix ;

- **Élit** Madame Ghislaine BALLESTE en qualité de 1^{ère} suppléante, en remplacement de Monsieur Guy VINOT, avec 27 voix ;

Le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office du tourisme dont Monsieur Jean-Michel SOLÉ est le Président, est constitué comme suit :

Membres du Conseil municipal	
Élus titulaires	Élus suppléants
Jean-Michel SOLE	Ghislaine BALLESTE
Sandrine COUSSANES	Olivier LACAZE
Anne MAURAN	Josette MONTÉ
Clémentine HERRE	Guillaume BLAVETTE
Olivier CAPELL	Gérard PETYT
Guy VINOT	Evelyne CANOVAS
Marie-José GRASA	Stéphan BOADA
Marie-José DIAZ	Renée SALVAT
Annabel BASIL	Catherine ADELL
Didier BURGKAM	Cédric CASTELLAR
Emmanuelle FRADET	Myriam MANZANAS NOGUES
Marie-Françoise SANCHEZ	Marc MARTI

Membres du Comité de Direction de l'Office du tourisme	
Membres titulaires	Membres suppléants
Jean-Pierre BAYO	Frédéric CADENE
Cédric CHAFFAUT	Philippe BARBE
Sophie SERRADELL	Ann Sofi EY
Marie PEREZ SISCAR	Yves GLOAGUEN
Bernard COLLIN	Marc TONNERRE
Éric DELMAS	Delphine LEBOT
Christophe CZEKJAK	Jean-Louis BERTA
Jean-Marie BERTA	Cécile BATAILLE
Clément PFAU	Luc HOLTZSHERER
Bernard SEJALON	Thierry BOURGAI
Olivier BORRAT	Florence RICHEBOURG

N° 5 - Site Patrimonial Remarquable -SPR- Arrêt du Périmètre

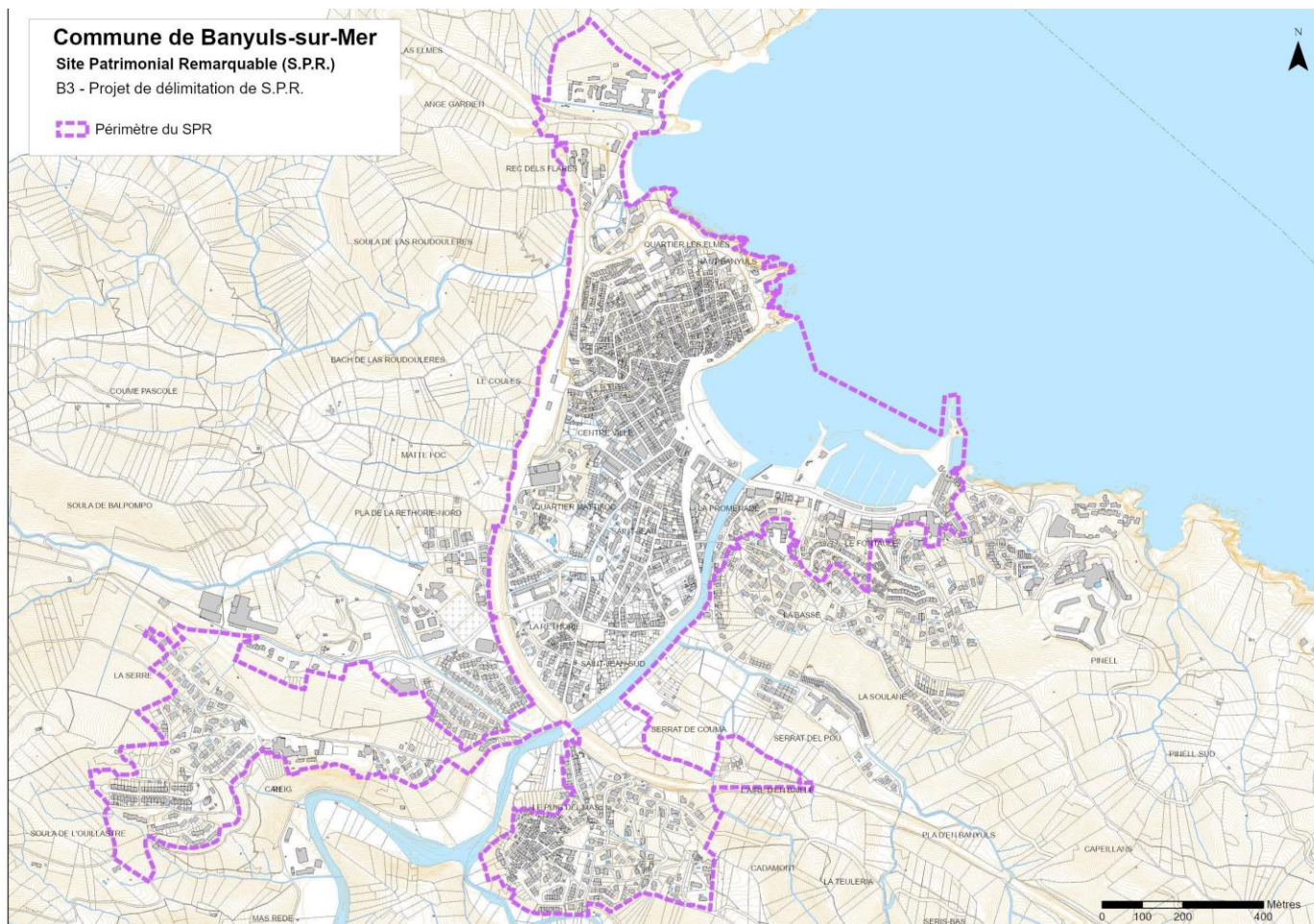
Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition n° 5 pour la délimitation d'un futur Site Patrimonial remarquable :

- s'appuyant sur une limite objective qu'est le chemin de fer, intégrant les deux quartiers en points hauts et crêtes (le Mas Reig et le Puig del Mas) ;

- prenant en compte l'ensemble urbain en ordre continu, le bâti en pierre (jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle), le Cap d'Osne et la ville classique, les chais et caves viticoles traditionnels, le bâti balnéaire, l'institut Arago, les ouvrages ferroviaires, la partie urbaine de la Baillaury, le Puig del Mas (dont le site inscrit), les trois tours comtales situés hors site classé.

- **AUTORISE** le Maire à :

- saisir M. le Préfet de Région par le Ministère de la Culture pour consultation de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture ;
- signer tous documents se rapportant à cette procédure.



N° 6 - Acquisition terrain de Monsieur Jean-Paul RAMIO

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, l'acquisition du terrain ci-après appartenant à M. Jean-Paul RAMIO :

- Lieudit « Serrat del Pou », cadastrée section AM n° 276 pour une contenance de 1 295 m² moyennant le prix de 8 € (huit euros) le m²,
- **PRECISE** que les frais de notaire seront à la charge intégrale de la collectivité publique acquéreuse.

N° 7 - Désignation d'un élu du conseil municipal devant siéger au conseil d'administration du CCAS, en remplacement de Monsieur Bernard PECH, démissionnaire

Deux listes ont été proposées.

Liste 1 :

1. Marie-José GRASA,
2. Anne MAURAN,
3. Renée SALVAT,

4. Olivier LACAZE,
5. Josette MONTÉ,
6. Evelyne CANOVAS,
7. Jean-Louis FLEURISSON,
8. Ghislaine BALLESTE.

Liste 2 :

1. Myriam NOGUES,
2. Marie-Françoise SANCHEZ,
3. Marc MARTI,
4. Emmanuelle FRADET.

Considérant que la liste 1 a obtenu 23 voix et la liste 2 a obtenu 4 voix,

Sont élus membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame Marie-José GRASA,
- Madame Anne MAURAN,
- Madame Renée SALVAT,
- Monsieur Olivier LACAZE,
- Madame Josette MONTÉ,
- Madame Evelyne CANOVAS,
- Monsieur Jean-Louis FLEURISSON,
- Madame Myriam MANZANAS NOGUES.

N° 8 - DSP plages naturelles des petites Elmes à Banyuls sur mer – Annulation de l'attribution du lot n° 5

Le Conseil Municipal **ANNULE**, à l'unanimité, l'attribution du lot n° 5 Petites Elmes et **AUTORISE** Monsieur le Maire à relancer une procédure de Délégation de Service Public pour ce même lot.

N° 9 - Budget Annexe du Camping Municipal - Décision modificative n° 1 - Septembre 2021

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition d'ajustement des crédits sur l'exercice 2021,

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6132-951 : Locations immobilières	0.00	21 600.00	0.00	0.00
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00	21 600.00	0.00	0.00
D-023-951 : Virement à la section d'investissement	0.00	15 000.00	0.00	0.00
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00	15 000.00	0.00	0.00
R-70388-951 : Autres redevances et recettes diverses	0.00	0.00	0.00	0.00

TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00	0.00	36 600.00
TOTAL SECTION de FONCTIONNEMENT	0.00	36 600.00	0.00	36 600.00
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	15 000.00
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	15 000.00
D-2031 : Frais d'études	0.00	15 000.00	0.00	0.00
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00	15 000.00	0.00	0.00
TOTAL SECTION d'INVESTISSEMENT		15 000.00 €		15 000.00
TOTAL GENERAL		51 600.00 €		51 600.00 €

N° 10 - Budget Annexe Port de Plaisance - Décision modificative n° 3 - Septembre 2021

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition d'ajustement des crédits sur l'exercice 2021,

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60632-957 : Fournitures de petit équipement		3 000.00		
D-60633-957 : Fournitures de voirie		3 000.00		
D-6132-957 : Locations immobilières		27 000.00		
D-61551-957 : Matériel roulant		5 000.00		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		38 000.00		
D-023-01 : Virement à la section d'investissement		17 000.00		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		17 000.00		
R-70322-957 : Droits de stationnement et de location sur le domaine public				55 000.00
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses				55 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		55 000.00 €		55 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2315-957 : Installations, matériel et outillage techniques		32 500.00		
R-238-957 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles				32 500.00
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales		32 500.00		32 500.00
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement				17 000.00
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement				17 000.00
D-2188-957 : Autres immobilisations corporelles		12 000.00		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		12 000.00		

D-2313-957 : Constructions		5 000.00		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		5 000.00		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		49 500.00€		49 500.00 €
TOTAL GENERAL		104 500.00€		104 500.00€

N° 11 - Mise à disposition d'un Chef de projet Petites Villes de Demain entre la CCACVI et les Communes de Banyuls sur mer, Port-Vendres et Elne

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de convention fixant les modalités de mise à disposition d'un chef de projet dans le cadre du projet des Petites Villes de Demain.

N° 12 - Pépinière Départementale. - Fourniture de plants

Le Conseil Municipal **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter des services du Conseil Départemental, la fourniture gratuite de plants, d'arbres et d'arbustes en privilégiant notamment, les essences locales adaptées et donc, peu exigeantes en eau et sans usage de produits nocifs pour la santé et l'environnement,

N° 13 - Relevé de Décisions juillet à septembre 2021

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du relevé de Décisions suivantes :

Décision n° 074/2021 :

Signature d'un contrat de prestation avec Action 4 Création, représentée par Monsieur Germain CASSES, pour la soirée DJ Sax Percu du mardi 13 juillet 2021, d'un montant de 11 500 €.

Décision n° 075/2021 :

Signature d'un contrat de prestation avec Action 4 Création, représentée par Monsieur Germain CASSES, pour la soirée Jazz Swing and Soul du samedi 23 juillet 2021, d'un montant de 1 500 €.

Décision n° 076/2021 :

Signature d'un contrat de prestation avec Action 4 Création, représentée par Monsieur Germain CASSES, pour la soirée Jazz Ubangi Men Syncopators du samedi 23 juillet 2021, d'un montant de 1 500 €.

Décision n° 077/2021 :

Convention de mise à disposition de l'association Banyuls Rando, représentée par son Président Monsieur Jean-Pierre BAYO, d'un mini-bus municipal pour le 22 juillet 2021.

Décision n° 078/2021 :

Convention d'implantation d'un conteneur de collecte textile – linge de maison et chaussures, à titre gracieux, Association le relais / Sydetom / Commune de Banyuls-Sur-Mer, pour une durée d'un an.

Décision n° 079/2021 :

Signature d'un contrat de prestation avec l'association Chrysalide, représentée par Monsieur Jean-Michel MARTINEZ, pour la soirée "Tribute Babacar" du dimanche 1er août 2021, d'un montant de 902 €.

Décision n° 080/2021 :

Signature d'un contrat d'animation avec l'association Cobla Sol de Banyuls, représentée par Monsieur Philippe GUILLAUME-SAGE, pour le dimanche 22 août 2021, d'un montant de 2 000 €.

Décision n° 081/2021 :

Signature du devis de Sastre Graveur – Perpignan – d'un montant de 112,70 €, pour la fourniture de 9 coupes et 9 étiquettes, pour l'association Bouling Club Banyulenc, représentée par son Président, Monsieur Michel VALERO, pour l'organisation des concours du mois d'août 2021.

Décision n° 082/2021 :

Signature du devis de Sastre Graveur – Perpignan – d'un montant de 760 €, pour la fourniture de 100 médailles de la Ville.

Décision n° 083/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, à titre gracieux, pour l'association Brick 66, représentée par son Président, Monsieur Rodolphe SOLER, du 23 au 27 septembre 2021 pour l'organisation du Salon du Légo.

Décision n° 084/2021 :

Signature d'un contrat de cession avec GILMIR PRODUCTIONS, représenté par Monsieur MIRALLES, pour le spectacle «Newzik» du 18 août 2021, pour un montant de 6 500 €.

Décision n° 085/2021 :

Signature du devis télévente professionnel - abonnement nouveaux voisins 2021-2022, renouvellement de la prestation de communication des adresses postales des nouveaux arrivants sur la Commune par « La Poste », pour un montant de 201,70 €.

Décision n° 086/2021 :

Signature d'une convention avec l'USSAP-ASCV (centre hélio marin) autorisant l'utilisation d'une partie de la plage des Grandes Elmes pour ses activités sportives et rééducatives, pour un montant de 708 €.

Décision n° 087/2021 :

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec SARL DOMAINE PIC JOAN et DOMAINE MAS BLANC, représentés par Monsieur SOLÉ Jean et Madame PARCÉ Laura, pour y exercer leur activité de restauration saisonnière, pour un montant de 829,92 €, pour l'exercice 2021.

Décision n° 088/2021 :

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec SARL DPG24, représentée par Monsieur GRANADO Pierre, Monsieur PLEDRAN Geoffrey, Madame PLEDRAN Coralie, Madame DELLA-PIETRA Anaïs, pour y exercer leur activité de cafés restaurant, pour un montant de 3 547,60 €, pour l'exercice 2021.

Décision n° 089/2021 :

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec EURL VLQ – Ker Louissette crêperie-pizzeria, représentée par Madame LE QUILLIEC Véronique, pour y exercer son activité de restaurant, pour un montant de 1 284 €, pour l'exercice 2021.

Décision n° 090/2021 :

Signature d'une convention d'occupation du domaine public avec SAS OLMO, représentée par Madame OLMO-MATHEU Céline, pour y exercer son activité de restaurant, pour un montant de 2 280 €, pour l'exercice 2021.

Décision n° 091/2021 :

Signature d'un bail d'habitation établi entre la Ville de Banyuls sur Mer et Monsieur BOUAMMACHE Rémi pour l'appartement n° 3 Impasse Jules Ferry, Bât. B, 2^{ème} étage, à compter du 01/07/2021, pour une durée de 3 ans renouvelable 3 fois par tacite reconduction.

Le loyer consenti est de 490€ dont 30€ de charges locatives comprenant la consommation fuel chauffage et la TEOM.

Le Loyer sera révisé automatiquement tous les ans à la date anniversaire du bail en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE.

Un dépôt de garantie d'un montant de 460 € représentant un mois de loyer en principal est demandé.

Décision n° 092/2021 :

Signature d'un contrat de prestation avec Action 4 Création, représentée par Monsieur Germain CASSES, pour la soirée Fantasy Show du samedi 14 août 2021, d'un montant de 2 200,00 €.

Décision n° 093/2021 :

Approbation et signature de l'avenant n° 1 au Marché pour l'intégration d'un restaurant scolaire au sein des écoles, lot n° 9 - Equipements et cuisine - comme indiqué ci-dessous :

- Lot 9 – Equipements et Cuisine Sté ORTA :
- Avenant n° 1 : Plus-value 3 410.00 € H.T. Le nouveau montant du marché est de 24 124.00 € H.T.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits aux budgets.

Décision n° 094/2021 :

Signature d'un contrat de cession ainsi que l'avenant au contrat avec SASU Eric CARBONNE représenté par Monsieur Eric CARBONNE, pour la manifestation « concert Sun Sessions, show que je t'aime, Johnny Hallyday » du dimanche 22 août 2021, pour un montant de 10 544,00 €.

Décision n° 095/2021 :

Convention de mise à disposition de l'association Banyuls Rando, représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre BAYO, d'un mini-bus municipal pour les 3 et 4 septembre 2021.

Décision n° 096/2021 :

Convention d'utilisation des salles A et B situées dans l'immeuble Novelty, à titre gracieux, pour l'association SAMUDRA YOGA, représentée par sa Présidente, Madame Gaëlle QUÉRÉ, pour la période du 1er septembre 2021 au 30 juin 2022, par tacite reconduction, pour l'organisation de séances de yoga.

Décision n° 097/2021 :

Signature d'un contrat de prestation avec la SAS Abricot Com Event, représentée par Monsieur David SAULEAU pour le spectacle "Ladies Sensations" du 16 août 2021, d'un montant de 2 036,00 €.

Décision n° 098/2021 :

Signature du devis La Com'Vermeille - Alénia - d'un montant de 18,00 €, pour la fourniture d'un panneau alu pour la mise en place d'une plaque en hommage à Lisa FITTKO le 26 septembre 2021.

Décision n° 099/2021 :

Convention d'utilisation de la salle de danse et de la salle 1 situées dans l'immeuble Novelty, à titre gratuit, pour l'association Banyuls Boxing Club, représentée par son Président Christophe NEUVILLE, pour la saison 2021-2022, pour y assurer des cours de boxe française.

Décision n° 100/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Novelty (RDC), à titre gratuit, pour la société des pétanqueurs "Cru Banyuls", représentée par son Président Jean-Claude MERIEUX, le samedi 5 mars 2022, pour l'organisation d'une réunion.

Décision n° 101/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, avec versement d'une location, pour Madame Isabelle LE MAITOUR le samedi 6 novembre 2021 pour fêter son départ à la retraite.

Décision n° 102/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, à titre gratuit, par l'association Banyuls Danse, représentée par sa Présidente Ghislaine BRAZEAU du 15 au 16 janvier 2022 pour la galette des Rois et du 15 au 19 juin 2022 pour le gala de danse de fin d'année.

Décision n° 103/2021 :

Convention d'usage salle exposition, à titre gracieux, pour l'association Aquarelles en Côte Vermeille, représentée par sa présidente Gilberte DAVID, du 1er au 15 septembre 2021.

Décision n° 104/2021 :

Convention d'usage salle exposition, à titre gracieux, pour l'association Maison de la Sculpture, représentée par son Président Monsieur François HERRE pour la période du 1er au 15 septembre 2021.

Décision n° 105/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Novelty (RDC), des salles 1, 2 et 3 situées dans l'immeuble Novelty, à titre gracieux, pour l'association l'Ouranole, représentée par sa Présidente Nathalie COME, pour le dimanche 28 novembre 2021.

Décision n° 106/2021 :

D'ester en justice et de désigner Maître Mathieu PONS-SERRADEIL, Avocat domicilié au n° 30 du boulevard Georges Clémenceau à PERPIGNAN - 66000, afin de représenter et défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

Décision n° 107/2021 :

Convention d'utilisation salle Novelty RDC, à titre gracieux, pour Madame Nathalie COME le samedi 23 octobre 2021 pour fêter un anniversaire de mariage.

Décision n° 108/2021 :

Signature d'une convention avec la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris pour le contrôle des hydrants sur l'ensemble du territoire (vérification de l'état des matériels, contrôle des débits et pressions, fourniture d'un compte-rendu par appareil et éventuellement fourniture de devis de réparation).

Les conditions financières portent sur le nombre des appareils recensés (90 environ suivant les états établis au contrôle), le coût individuel de 13.32 euros HT, et le titre de recette établi à la fin de la mission.

Décision n° 109/2021 :

Mise à disposition de PETANQUE CRU BANYULS représenté par son vice-président, Monsieur PASTOR Jean-Claude, le véhicule municipal immatriculé FN-911-ZG, le 7 septembre 2021.

Décision n° 110/2021 :

Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation avec AC Productions représentée par Monsieur Alain ROZEC pour le spectacle "Les Divines Candies" du samedi 21 août 2021, d'un montant de 5 341,46 €.

Décision n° 111/2021 :

Convention d'utilisation de la salle Bartissol, à titre payant, pour Monsieur Nicolas BAUX et Madame Angélique BUGADA le samedi 4 décembre 2021 pour l'organisation d'une fête familiale.

Décision n° 112/2021 :

Convention d'usage salle d'exposition, à titre gratuit, pour l'association BEA Patchwork, représentée par sa présidente Michèle REIG, du 1er au 15 novembre 2021.

Décision n° 113/2021 :

Convention d'usage salle d'exposition, à titre gratuit, pour l'association Peintres des Arts'Cades, représentée par sa présidente Madame Anne-Marie PASTOR pour la période du 16 novembre 2021 au 30 novembre 2021.

N° 14 - Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des Déclarations d'Intention d'Aliéner :

1. DIA06601621A0111 reçue le 9 juillet 2021, **12 rue du Dr Pierre Vilarem**, « Mas Ramonet », AM n° 432, **un terrain de 156 m².**
2. DIA06601621A0112 reçue le 13 juillet 2021, **Rés Eden Roc**, AE n°s 234 et 240 lots n°s 63 et 74, **un parking et un appartement.**
3. DIA06601621A0113 reçue le 13 juillet 2021, **4 imp. Edouard Chatton**, AM n°1104, **une villa.**
4. DIA06601621A0114 reçue le 13 juillet 2021, Rés. Eden Roc, AD n°s 234 et 240 lots n°s 18 et 60, **un appartement et un parking.**
5. DIA06601621A0115 reçue le 15 juillet 2021, **66 av du Puig del Mas**, AD n°s 8, 6 et 7, lots n°s 1, 2, 3 et 4, **une annexe, un corridor, un appartement et une cave.**
6. DIA06601621A0116 reçue le 16 juillet 2021, **3 rue St Pierre**, AD n°s 297 et 1562, **les murs d'un local commercial.**
7. DIA06601621A0117 reçue le 19 juillet 2021, **6 rue Gambetta**, AD n°1682 lots n°s 1, 4 et 5, **une annexe, une cave et un appartement.**
8. DIA06601621A0118 reçue le 19 juillet 2021, **4 rue Jean Bart**, AD n°s 570 et 571, lot n° 1, **un appartement.**
9. DIA06601621A0119 reçue le 22 juillet 2021, **Rés Les Hauts du Fontaulé**, AB n° 1059 lots n°s 6, 7, 32 et 157, **deux appartements et deux garages.**

10. DIA06601621A0120 reçue le 22 juillet 2021, **Rés Miramar, 8 rue Lacaze Duthiers, AB n°s 1072 et 1073 lot n° 81, un appartement.**
11. DIA06601621A0121 reçue le 22 juillet 2021, **Rés Les Roches Blanches, rue Jean Iché, AD n° 1693, lots n°s 24, 34 et 123, un cellier, un appartement et un parking.**
12. DIA06601621A0122 reçue le 22 juillet 2021, **Rés Castell Béar, route de Cerbère, AM n° 1311 lot n° 26, un appartement.**
13. DIA06601621A0123 reçue le 26 juillet 2021, **Rés. Lumière d'Ambre, rue Delattre de Tassigny, AC n°s 583 à 586, 591, 592, 594 et 595 lot n° 145, un parking.**
14. DIA06601621A0124 reçue le 26 juillet 2021, **8 rue du 14 Juillet, AD n° 225 lot n° 7, un appartement.**
15. DIA06601621A0125 reçue le 26 juillet 2021, **20 carrer de Baix, AX n° 879, une habitation.**
16. DIA06601621A0126 reçue le 27 juillet 2021, **Rés Castell Béar, Route de Cerbère, AM n° 1311, lot n° 178, un appartement.**
17. DIA06601621A0127 reçue le 28 juillet 2021, **Rés Cadamont, Chemin du Mas Guillaume, AM n° 687 lot n° 11, un appartement.**
18. DIA06601621A0128 reçue le 28 juillet 2021, **Rés. Castell Béar, Route de Cerbère, AM n° 1311 lot n°34, un appartement.**
19. DIA06601621A0129 reçue le 28 juillet 2021, **21 rue Edouard Herriot, AB n° 215, une habitation.**
20. DIA06601621A0130 reçue le 29 juillet 2021, **Rés Miramar, rue Lacaze Duthiers, AB n°s 1072 et 1073 lots n°s 96 et 160, un appartement et une annexe.**
21. DIA06601621A0131 reçue le 30 juillet 2021, **5 impasse les Hauts de St Michel, AK n° 1315, un pavillon.**
22. DIA06601621A0132 reçue le 30 juillet 2021, **Rés la Baillaury, 4 rue Joliot Curie, AB n° 920 lot n° 117, un appartement.**
23. DIA06601621A0133 reçue le 2 août 2021, **rés Thalacap, route de Cerbère, AM n°s 1604 à 1609, lot n° 165, un appartement.**
24. DIA06601621A0134 reçue le 4 août 2021, **2 av. de la Gare, AD n° 694 lots n°s 1, 2, 14 et 16, deux appartements et 2 caves.**
25. DIA06601621A0135 reçue le 05 août 2021, **rés du Troc Pineil, AM n°s 1574 et 1575 lots n°s 39 et 101, une maison et un garage.**
26. DIA06601621A0136 reçue le 6 août 2021, **16 av. de la Gare, AD n° 717 lots n°s 4 et moitié 8, un appartement et une terrasse.**
27. DIA06601621A0137 reçue le 11 août 2021, **Route de Cerbère, « Rés Castel Béar», AM n° 1311 lot n° 174, un appartement.**

28. DIA06601621A0138 reçue le 11 août 2021, **Route de Cerbère, «Rés Thalabanyuls»** , AM n°s1604, 1605, 1608, 1610, 1614, 1615 et 1617 lot n°66, **un appartement.**
29. DIA06601621A0139 reçue le 16 août 2021, **Route des Mas**, lieudit « Can Reig » , AK n°s 222 et 223, **une maison et terrain (2100 m²).**
30. DIA06601621A0140 reçue le 16 août 2021, **3 rue St Pierre**, AD n°s 297 et 1562, **un local commercial.**
31. DIA06601621A0141 reçue le 17 août 2021, **Rés Thalabanyuls**, AM n°s 1604, 1605, 1608, 1610, 1614, 1615 et 1617, lot n° 183, **un appartement.**
32. DIA06601621A0142 reçue le 18 août 2021, **lieudit « Pinell », rue E. Chatton**, AM n°1540, **un terrain (808 m²).**
33. DIA06601621A0143 reçue le 24 août 2021, Route de Cerbère, « **Rés Castel Béar** », AM n° 1311 lot n° 23, **un appartement.**
34. DIA06601621A0144 reçue le 24 août 2021, **2 rue C. Eygasier**, AM n° 390, **une villa.**
35. DIA06601621A0145 reçue le 24 août 2021, **5 Place Bassères**, AD n° 490 lots 15 et 16, **2 studios.**
36. DIA06601621A0146 reçue le 24 août 2021, **14 av. Pierre Fabre**, AB n° 530 lot n°16, **un studio.**
37. DIA06601621A0147 reçue le 25 août 2021, **5 av. du Maréchal Foch**, AD n° 388 lot n° 1, **un appartement.**
38. DIA06601621A0148 reçue le 27 août 2021, **20 av. du Général de Gaulle**, AB n° 340 lots n°s 1 et 3, **un appartement et un garage.**
39. DIA06601621A0149 reçue le 30 août 2021, **35 bis rue G. Clémenceau**, AD n° 1684 lots n°s 2, 3 et 4, **un appartement et 2 garages.**
40. DIA06601621A0150 reçue le 02 septembre 2021, **66 av. du Puig del Mas**, AD 6, 7 et 8 – lots n°s 1-2-3-4, **un appartement, une cave, un corridor et 1 annexe.**
41. DIA06601621A0151 reçue le 02 septembre 2021, **Résidence « La Baillaury » 4 rue Joliot Curie**, AB 1007- lots n°s 49 et 91, **un appartement et une cave.**
42. DIA06601621A0152 reçue le 02 septembre 2021, **Résidence « Thalabanyuls »**, AM n°s 1604- 1605-1608-1610-1614-1615-1617- lots n°s 60-110-111, **3 appartements.**
43. DIA06601621A0153 reçue le 02 septembre 2021, **«Rés. Les Jardins de la Mer»** , AD 1600-1602-1604-1606-1487-1597-1537-1538- Lots n°s 137 et 139, **un appartement et un garage.**
44. DIA06601621A0154 reçue le 3 septembre 2021, « Rés. Castell Béar », route de Cerbère, AM n° 1311 lots n°s 206 et 310, **un appartement et un garage.**